

Le sujet proposé cette année était un texte qui portait sur un thème d'actualité brûlante au printemps 2023 et, par ailleurs, récurrent dans le champ des sciences humaines : Giuseppe Rensi, *Contre le travail*, « La dévalorisation morale du travail crée la survalorisation économique », publié en italien en 1923, traduction de Marie-José Tramuta (2017)

Plus que de s'atteler à un vain relevé exhaustif des erreurs et des maladresses commises, le présent rapport s'attachera surtout à conseiller les candidats afin qu'ils rectifient ou évitent certaines de ces erreurs ou maladresses qui pénalisent peu ou prou une copie.

Pour le résumé, le jury aimerait rappeler quelques consignes élémentaires. Tout d'abord, le nombre de mots n'est pas une indication approximative ou un ordre de grandeur. Par exemple, la consigne « 250 mots + ou - 10 % » signifie que le résumé devra comprendre, rigoureusement, entre 225 et 275 mots. Tout dépassement de ces limites, supérieure ou inférieure, est fatalement sanctionnée. C'est une des inexorables lois de l'exercice. Ensuite, le résumé implique un travail de refonte ou de réécriture des idées maîtresses tout en suivant l'ordre général et la présentation qu'en donne le texte. Il ne s'agit en aucun cas de découper, prélever et coller, telles quelles, des phrases ou bribes de phrases, fussent-elles porteuses de l'essentiel du sens. Pour ainsi dire, un résumé, en condensant un texte, aboutit à une reformulation : c'est un travail qui clarifie. Enfin, rien d'extérieur au texte ne doit y être ajouté (commentaires ou autres). Le candidat se substitue à l'auteur du texte pour en livrer la substance et en restituer la structure et les grands moments. Le résumé doit aboutir à un véritable texte cohérent et, en quelque sorte, recomposé qui forme un tout lisible et non à un patchwork d'idées désarticulées et aléatoires. Ce rude exercice conventionnel permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à synthétiser, dégager l'essentiel et produire de la clarté. Le résumé vérifie donc la pleine compréhension et l'habileté stylistique du candidat.

Pour la partie commentaire (dissertant à bien des égards), il importe que le développement proposé soit un tant soit peu élaboré et ne se présente pas comme un soliloque à bâtons rompus qui avance sans objet ni objectif. Définir certains thèmes du sujet (par exemple « moral » « social », « vertu »), annoncer une problématique pour le traiter et présenter un plan liminaire pour orienter le lecteur dans la démarche suivie. Que le candidat prenne le temps de convoquer sa culture, citer et exploiter des exemples. Ainsi, le jury a été surpris que les candidats ne fassent pas plus fréquemment appel aux grands exemples ou aux célèbres figures des mouvements sociaux et politiques du XIXe et du XXe siècles. Que les candidats soient aussi curieux des réflexions de fonds que peuvent proposer ou rappeler politologues et sociologues dans la presse. La culture générale s'entretient au quotidien. Il est bon, dans l'exposé d'une position, de recourir aux instruments rhétoriques élémentaires de la persuasion pour conférer plus de poids, de force ou même de limpidité à son propos. Faut-il encore rappeler à quel point une vérification orthographique et grammaticale de la copie n'est pas un luxe mais une étape indispensable. Il n'est donc pas superflu de vérifier les chaînes d'accord (nom-adjectif ; sujet-verbe...) afin de remettre un devoir propre. La qualité formelle de la copie est immédiatement perceptible à la lecture. Nous y ajouterons également la qualité graphique (paragraphes, retraits, sauts de ligne...) : un minimum de soin doit être apporté à la propreté matérielle de l'écriture. La présentation prédispose et assure la qualité de la lecture.

Qu'il nous soit permis ici de féliciter les candidats qui ont su, par la fluidité de leur propos et la rigueur de leur démarche, rendre des travaux dignes de ce concours.